

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

..*.*.*

DIRECTION DE CABINET

..*.*.*

PROJET DE GOUVERNANCE

NUMERIQUE DU SECTEUR PUBLIC (PGNSP)

..*.*.*

N° ____/MFB/DIR-CAB/ UGPGNSP/SPM/.23.



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail



Projet de Gouvernance Numérique
du Secteur Public

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°005/COORDO/PGNSP/SPM/2023

Nom du pays : République Centrafricaine
Nom du projet : Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public (PGNSP)
No. Identification : P174620
Financement : Banque mondiale
N° de don : IDA-D9950

Intitulé du Marché : Sélection d'un cabinet en vue de l'élaboration du nouveau guide normatif des emplois de la fonction publique centrafricaine

No de référence : **005/COORDO/PGNSP/SPM/2023**

1. Le Gouvernement de la République Centrafricaine a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre du projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public (PGNSP) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Sélection d'un cabinet en vue de l'élaboration du nouveau guide normatif des emplois de la fonction publique centrafricaine
2. L'objectif de la mission est de recruter les services d'un cabinet d'étude pour élaborer un nouveau Guide Normatif des Emplois de la Fonction Publique Centrafricaine qui constituera pour le Gouvernement et les différents centres de responsabilité en matière de Fonction publique, un réel système d'informations pour les emplois et les compétences dont le système administratif a besoin pour réaliser les projets et programmes publics et pour asseoir le développement durable.(se conférer aux termes de référence pour les détails stratégiques de la mission)
3. La Coordination du Projet invite les Cabinets qualifiés et légalement constitués et agréés (preuve d'existence) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.
4. Les dossiers de candidature (30 pages maximum,) comprendront les éléments essentiels suivants :
 - (a) Une brève description de l'entreprise expliquant l'activité principale et le nombre d'années d'existence du Cabinet en adéquation avec la mission proposée
 - (b) Qualifications professionnelles du Cabinet en matière d'assistance technique
 - (c) Organisation technique et administrative de la firme (Organigramme)
 - (d) Compétences générales du Cabinet ainsi que le nombre de membres clés de son personnel.
5. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

- Le Cabinet devra justifier d'au moins 8 ans d'expérience et pouvant justifier d'une expertise confirmée dans l'audit organisationnel et fonctionnel des administrations publiques africaines ;
- Avoir eu à mener des consultations pour la mise en place de répertoire des emplois publics, et réforme des systèmes de recrutement et avancement basé sur les compétences, les résultats et la performance dans un contexte sub-saharien (joindre au dossier les références) ;
- Justifier d'une bonne connaissance socio-économique et juridique des pays en situation de post conflit serait un atout.

Le Cabinet devra présenter au minimum une équipe incluant :

- 1. Un chef de mission : spécialiste en gestion des ressources humaines ;
 - Ayant au minimum un diplôme Bac+5
 - Ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle
 - Ayant au moins deux expériences en tant que chef de mission dans des mandats de réforme de répertoire des emplois publics, systèmes de recrutement et avancement basé sur la compétence et les performances dans les administrations publiques ou mandat connexe pertinent.
- 2. Un Spécialiste en Finances publiques.
 - Ayant au minimum un diplôme Bac+5
 - Ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle
 - Bonne connaissance des systèmes de finances publiques et spécifiquement de la gestion de la solde.
 - Ayant au moins deux expériences dans un mandat de réforme des systèmes de la paie et de la solde des administrations publiques.
-
- 3. Un spécialiste Juridique ;
 - Ayant au minimum un diplôme Bac+5 en droit
 - Ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente au mandat
 - Bonne connaissance des traditions légales et juridiques et des administrations publiques dans un contexte francophone subsaharien

Pour chaque module cité, le Cabinet fournira des références (nom d'une personne auprès de l'entreprise ou autorité contractante, avec numéro de téléphone et adresse email, qui pourra certifier les informations) et fournira les attestations de bonne exécution correspondantes.

Par ailleurs le Cabinet est invité à fournir toute autre référence (certification, benchmark etc..) reconnue sur le marché, de nature à valoriser ses prestations.

6. Il est porté à l'attention du consultant que les dispositions du paragraphe 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêt sont applicables.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Sélection à moindre Coût (SMC) telle que décrite dans le Règlement de « Passation des Marchés dans le cadre du financement des projets de développement «Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » La version française du règlement susmentionné est accessible au site Web de la Banque Mondiale sur www.worldbank.org/procurement en cliquant sur « New Policy and Regulations ».

8. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres Cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

9. Nous invitons les cabinets intéressés à venir retirer les termes de référence auprès du projet ou en faire la demande par mail à l'adresse sous mentionnée.

10. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires **du lundi au vendredi de 8 :00 AM à 4 :00 P.M.** à l'adresse ci-dessous.

1. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées par courrier ou par mail au plus tard **le 19 janvier 2024 à 12h 30 minutes heure locale (GMT+1)** à l'adresse ci-dessous :

Manifestation d'Intérêt pour le Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public (PGNSP)/
Coordination du Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public

Secrétariat du projet AGIR/Ministère des Finances et du Budget

Adresse : Bâtiment de l'ancienne CAADE/Boite Postale : 912 Ville Bangui,

Pays : République Centrafricaine /Téléphone :(236) 75.50.26.11/75.05.54.92/75.50.43.25 ;

Adresse électronique abakarmahamatd74@gmail.com/expertpassmarche.projetagir@gmail.com/spmprojet.gnsp@gmail.com assistantespm.projetagir@gmail.com

Le Coordonnateur du PGNSP

ABAKAR-MAHAMAT